

L'info municipale en complément

du magazine 125

à paraître en fin d'année

# Le Flash DAMPARIS MAG



## ÉDITORIAL DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Je remercie chaleureusement les électeurs et électrices qui m'ont donné une réelle et confortable majorité citoyenne et de progrès qui réaffirme ses valeurs républicaines de gauche ce qui la distingue nettement de l'extrême-droite.

Le 15 mars, un seul tour, les résultats que vous connaissez et qui ont été validés. Nous pouvons regretter une trop forte abstention due principalement à l'annonce du confinement et à l'incitation aux personnes âgées à ne pas se déplacer.

Aujourd'hui il faut se rendre à l'évidence : la campagne électorale est derrière nous et c'est devant qu'il nous faut regarder.

Le 24 mai, réélu maire, c'est pour moi un cinquième mandat qui commence et qui sera à n'en pas douter le dernier. Je n'ai pas la prétention d'avoir tout réussi, personne n'est parfait, mais j'ai le sentiment d'avoir bien rempli ma mission, et je le dis clairement, je continuerai à le faire durant les six années à venir.

J'éprouve une immense satisfaction d'avoir pu réunir à mes côtés une équipe jeune, enthousiaste, très motivée, respectueuse de la diversité, déjà très investie dans des actions solidaires et dans un travail collectif efficace pour aborder sereinement ses nouvelles fonctions. Avec elle, j'ai pleine confiance en l'avenir et je compte bien vous faire partager cette confiance.

Dans le contexte de pandémie que nous connaissons, l'heure n'est pas à la division et aux combats d'arrière-garde. Je le dis très solennellement : rassemblons-nous, exprimons notre solidarité, notre reconnaissance à celles et ceux qui, non sans risque, agissent avec un dévouement exemplaire pour notre santé, notre protection, notre sécurité, notre approvisionnement alimentaire, nos services publics.

Nous leur disons un grand merci et pour ma part, je souhaite que cette crise fasse prendre conscience à nos dirigeant-e-s de la nécessité de considérer la santé autrement qu'en termes de rentabilité financière, de lui donner les moyens devenus indispensables et urgents, d'arrêter la casse des services publics, **de privilégier l'humain et la préservation de notre planète.**

Le nouveau conseil municipal est aujourd'hui au travail **et au service de toute la population damparissienne, à l'écoute de toutes et tous.** Il s'engage à privilégier le dialogue constructif dans le respect des différences et de la diversité, à être force de propositions, à agir dans l'intérêt général de la population et avec elle.

Cet engagement est primordial pour la démocratie, pour la participation citoyenne et pour la vie communale.

La démocratie participative est au cœur de notre action et prochainement, des propositions seront faites pour la développer.

**Avec vous, nous allons continuer à faire ensemble Damparis.**

Je vous espère en excellente santé, et vous souhaite un bel été.

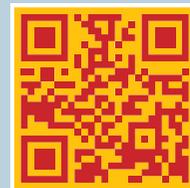
Bien à vous.

Michel GINIÈS

## À l'actu...

- ◆ 1) Services au public
- ◆ 2) Conseil municipal
- ◆ 3) Domaine social
- ◆ 4) Budget communal
- ◆ 5) Scolarité.Égalité
- ◆ 6) Communiqués

JUILLET  
2020



## GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

### Élu-e-s en action et services municipaux mobilisés !

À partir du 16 mars et pendant toute la période de confinement, les élu-e-s et le personnel communal, ont œuvré pour garantir la continuité du service public. Différentes actions et initiatives ont été mises en place afin de maintenir les liens de solidarité et d'entraide ainsi que les valeurs essentielles et fondamentales de notre commune :

- ◆ 4500 masques en coton, achetés en coopération avec les communes du SISPAH<sup>(\*)</sup>, ont été distribués dans chaque foyer,
- ◆ 600 masques ont été confectionnés par l'atelier de couture solidaire et distribués aux plus fragiles, par l'intermédiaire du CCAS,
- ◆ Loyers et redevances, perçus par la commune, des professionnel-le-s installé-e-s à Damparis, ont été annulés (période de mi-mars à mi-mai),
- ◆ Les demandes d'aide sociale et les urgences ont été traitées rapidement grâce à l'astreinte téléphonique,
- ◆ Les moyens de communication municipaux se sont fait le relais des initiatives des professionnel-le-s du commerce et de la restauration,
- ◆ Les agents de police municipale ont veillé à la sécurité et à l'ordre public, en assurant des patrouilles régulières,
- ◆ Le CCAS a continué ses missions d'aide sociale auprès des personnes fragiles,
- ◆ Le service de livraison des repas à domicile pour les personnes âgées a été maintenu,
- ◆ Les personnes isolées ou vulnérables, inscrites sur notre registre (plan communal de sauvegarde) ont été contactées régulièrement par nos services,
- ◆ L'aide financière communale, allouée pour la participation aux repas de la restauration scolaire, a été maintenue en fonction de certains critères,
- ◆ Le service de l'état civil a continué de traiter les dossiers dans le respect des délais en vigueur,
- ◆ Des attestations de déplacement dérogatoire étaient à disposition sur la porte de la mairie, le réapprovisionnement était assuré plusieurs fois par jours,
- ◆ Les agent-e-s des services techniques ont veillé à la propreté de l'espace public et au bon fonctionnement des infrastructures communales,
- ◆ Les agent-e-s d'entretiens ont assuré la désinfection des écoles, du centre de loisirs, des locaux...
- ◆ Le service communication a diffusé l'information et relayé des liens utiles, via les différents supports (réseaux sociaux, affichage, site internet, presse, panneau numérique...),
- ◆ Le service urbanisme a maintenu l'instruction régulière des dossiers,
- ◆ Les services financiers sont restés attentifs à la bonne gestion communale. ◆ Distribution de masques, par les élu-e-s, à tous les foyers damparissiens.



<sup>(\*)</sup>Syndicat intercommunal au service des personnes âgées et handicapées.

**Flashmag . Damparis . Responsable de la publication : Michel Giniès, maire. Coordination de la rédaction : Service interne communication mairie. Crédits photos : mairie, associations, Michel Giniès, correspondant-e-s presse, collection privée, Colin Bouriquet. Dépôt légal à parution en mairie. Document imprimé en Franche-Comté (édité à 1400 exemplaires) LIG Dole. Conception & réalisation : Agence Création Conseil Graphisme.**

[www.ville-damparis.fr](http://www.ville-damparis.fr)

# Votre nouveau Conseil Municipal



◆ Michel GINIÈS / Maire



◆ Christian GRAS  
Maire-Adjoint  
Affaires générales / Urbanisme



◆ Élodie MANGIN  
Conseillère municipale  
déléguée Information municipale  
Nouvelles technologies



◆ Marie-Rose GUIBELIN  
Maire-Adjointe  
Sport / Vie associative



◆ Mélanie MULARZ  
Conseillère municipale  
déléguée Vie associative / Actions santé



◆ Jean-Michel BUSSIÈRE  
Maire-Adjoint  
Affaires culturelles / Communication



◆ Julie BOITET  
Conseillère municipale  
déléguée Actions citoyennes  
et intergénérationnelles



◆ Mireille RAUCH  
Maire-Adjointe  
Éducation / Enfance / Jeunesse



◆ Laurent GERRIET  
Conseiller municipal



◆ Émeric PAUVRET  
Maire-Adjoint  
CCAS / Égalité Femme-Homme



◆ Julie GOMMERET  
Conseillère municipale



◆ Martine MICHAUD  
Maire-Adjointe  
Environnement / Cadre de vie



◆ Franck RAVIER  
Conseiller municipal



◆ Serge COULON  
Conseiller municipal  
délégué Environnement / Eau et Forêt



◆ Nathalie HERLY  
Conseillère municipale



◆ Éric GRANGE  
Conseiller municipal  
délégué Démocratie participative  
Rapporteur du budget



◆ Delfina MAGALHAES  
Conseillère municipale



◆ Sébastien PATUROT  
Conseiller municipal  
délégué Sécurité (CISPD)



◆ Bertrand JACQUOT  
Conseiller municipal

## LES ÉLU-E-S DE L'OPPOSITION

◆ Christophe CHAUTARD  
Conseiller municipal



◆ Louis-Joseph MÉNÉTRIER  
Conseiller municipal



◆ Séverine MENDELSKI  
Conseillère municipale



◆ Marie-Odile LEGOIX  
Conseillère  
municipale



## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

- ◆ Nombre d'électeur-trice-s inscrit-e-s : 2100
- ◆ Nombre de suffrages exprimés : 956
- ◆ Taux d'abstention : 54,5 %
- ◆ Nombre de voix liste Michel Giniès : 584 / 61,09 %
- ◆ Nombre de voix liste Christophe Chautard : 372 / 38,91 %

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS de la Ville de Damparis a organisé son premier conseil d'administration le 6 juillet dernier.

Les membres du Conseil ont élu à l'unanimité, Monsieur Émeric Pauvret, vice-président du CCAS.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

Le CCAS oriente, reçoit et conseille le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

Il vise à assister et soutenir les populations ciblées telles que les personnes handicapées, les familles en difficultés ou les personnes âgées, en gérant des services utiles tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

### Désignation des membres

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire. Il est composé de huit conseillères-conseillers municipaux et huit membres de la société civile.

- ◆ Président : Michel Giniès.
- ◆ Vice-Président : Émeric Pauvret.
- ◆ Membres du Conseil Municipal : Julie Boitet, Nathalie Herly, Delphina Magalhaes, Mireille Rauch, Bertrand Jacquot, Louis-Joseph Ménétrier, Franck Ravier.
- ◆ Membres de la société civile : Marina Bastien, Émilie Bertaut, Danielle Gras, Marie Mangin, Martine Martin, Anny Truchot, Bernard Ménétrier, Pierre Plissard.



◆ « C'est avec responsabilité et fierté que je prends la fonction de vice-président du CCAS de notre ville pour laquelle j'ai été élu. C'est un engagement fort que je mets au service du social et de la solidarité que j'assumerai avec sérieux et détermination. Je remercie le maire et les membres du CCAS pour la confiance qu'ils m'accordent. Faire ensemble le social à Damparis prend tout son sens. »  
Émeric Pauvret, vice-président du CCAS.



◆ Paul, 8 ans et Léo, 11 ans sont venus retirer leur pack loisirs.

## MÉMO PRATIQUE ACTIONS SOCIALES JEUNES

### C'est donc quoi ?

#### LE PACK LOISIRS JEUNES

Entrées au Labyrinthe Maïs et places de cinéma...

#### LA CARTE AVANTAGES JEUNES

Avantages et remises dans les commerces de la région...

◆ **Uniquement les 100 premières demandes !**

### C'est quand ?

#### Distribution dès juillet

- ◆ Lundi : 9 h à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30
- ◆ Mardi : 9 h à 11 h 30
- ◆ Mercredi / Vendredi : 9 h à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30

#### Distribution à partir du 8 septembre

- ◆ Lundi : 9 h à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30
- ◆ Mardi : 9 h à 11 h 30
- ◆ Mercredi / Vendredi : 9 h à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30

### C'est pour qui ?

- ◆ Habitant-e Damparis depuis + de 6 mois.
- ◆ Être né-e entre 2002 et 2013.

- ◆ Habitant-e Damparis depuis + de 6 mois.
- ◆ Être né-e entre 1995 et 2009.

### Comment faire ?

#### Fournir les documents suivants :

- ◆ Livret de famille ou Carte d'identité.
- ◆ Justificatif de domicile de + de 6 mois.

- ◆ L'imprimé de réservation, disponible en mairie.
- ◆ Livret de famille ou Carte d'identité.
- ◆ Justificatif de domicile de + de 6 mois.
- ◆ 1 photo d'identité.

## OFFRE JEUNES À DAMPARIS

Pour les 7-18 ans  
Un bon plan t'attend en mairie



Viens chercher ton Pack loisirs : c'est gratuit

Service proposé par le CCAS, avec le soutien des partenaires. Pack délivré sur présentation d'une pièce d'identité ou du livret de famille, d'un justificatif de domicile datant de plus de six mois. Contact : 03 84 79 74 74

## AVANTAGES JEUNES

...2019-2020...



PLUS D'AVANTAGES ? Connecte-toi sur [AVANTAGESJEUNES.COM](http://AVANTAGESJEUNES.COM)

## PLAN CANICULE 2020

Si vous êtes une personne âgée, handicapée, fragile ou isolée, inscrivez-vous sur le registre communal  
Contact : 03 84 79 74 75  
En cas de fortes chaleurs, vous serez contacté-e par nos services.

### ATTENTION

#### aux nuisances sonores et bruits de voisinage

Aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage :

cris d'animaux, fêtes familiales, comportement bruyant, fonctionnement d'équipements individuels fixes ou utilisation d'outils de bricolage et nettoyage.



#### RAPPEL DES HORAIRES AUTORISÉS D'UTILISATION D'APPAREILS BRUYANTS

Du lundi au samedi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 19 h  
Dimanche et jours fériés : 10 h - 12 h

arrêté municipal POISS2018 du 6 septembre 2018

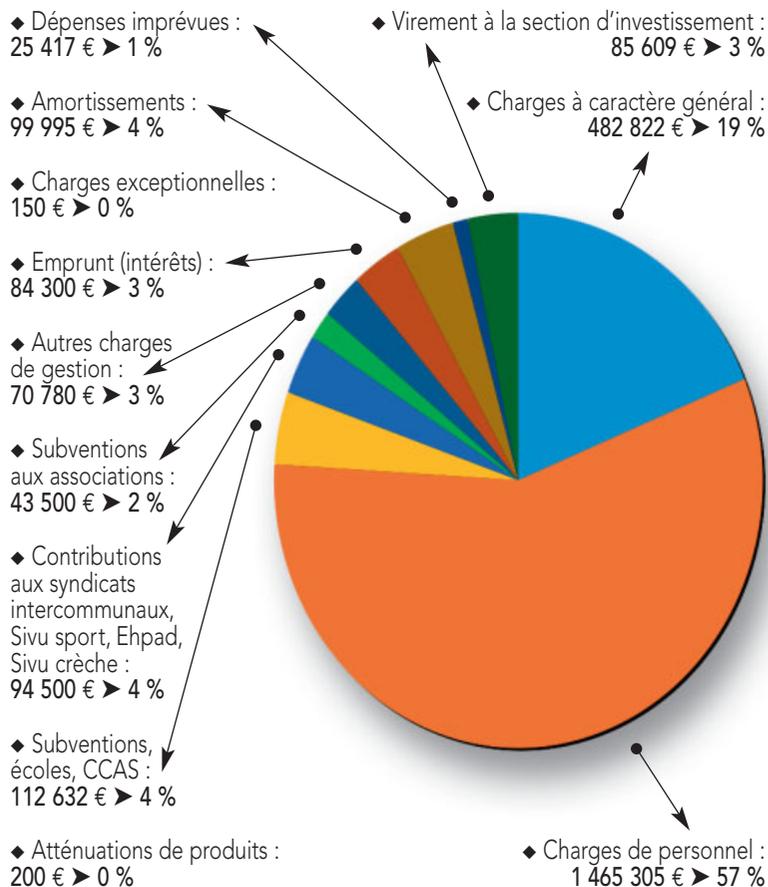
Le non respect de ces dispositions pourra faire l'objet d'une verbalisation par la police municipale ou la gendarmerie.

DAMPARIS

# Les chiffres du budget communal

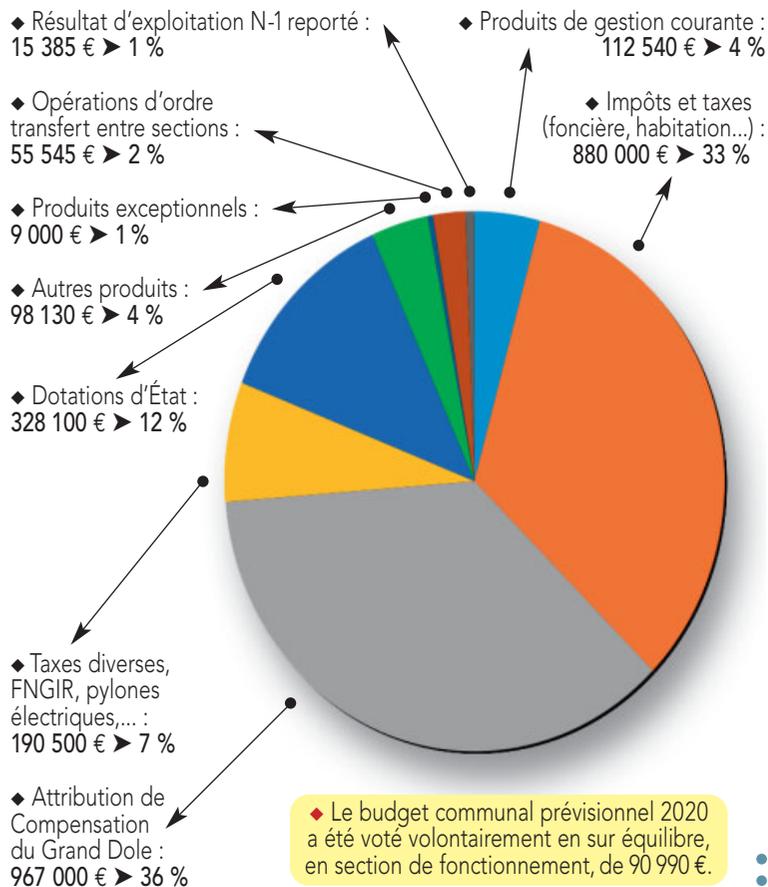
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : 2 565 210 €



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

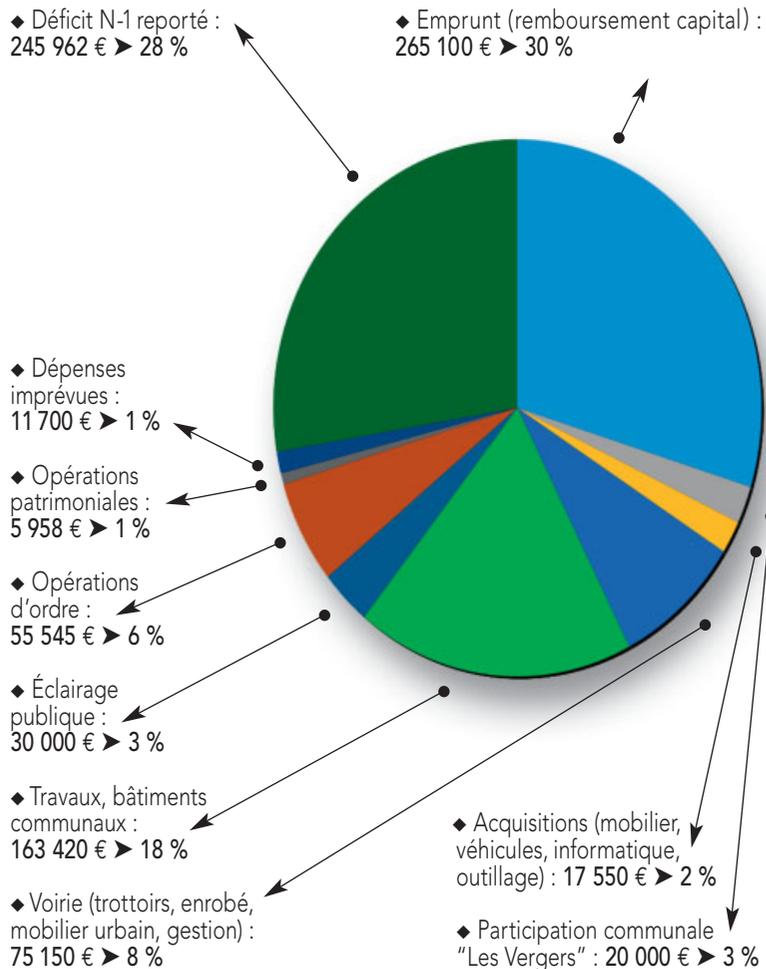
TOTAL : 2 656 200 €



◆ Le budget communal prévisionnel 2020 a été voté volontairement en sur équilibre, en section de fonctionnement, de 90 990 €.

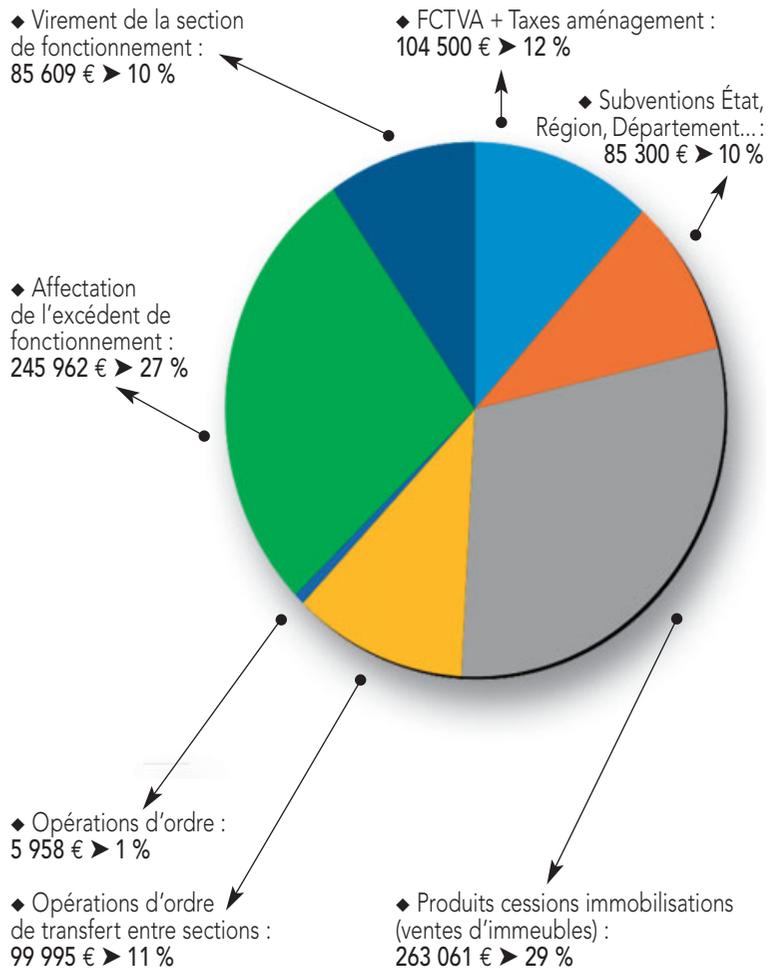
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : 890 385 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : 890 385 €



# 5 Écoles Renseignements & Formalités

## SCOLARITÉ

### Inscriptions école maternelle

Dans le contexte actuel, les inscriptions pour la rentrée scolaire 2020-2021 peuvent se faire par **courrier** adressé à l'école ou par **mail** : (maternelle.damparis@ac-besancon.fr).

Elles concernent les enfants nés en 2017 ainsi que les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2018 qui seront mis en liste d'attente. Il convient de compléter une fiche d'inscription, téléchargeable sur notre site et de joindre une copie du carnet de santé et du livret de famille ; placez le tout dans une enveloppe que vous déposerez dans la boîte aux lettres de l'école Irène Joliot-Curie : 23, rue de Belvoeye.

◆ Renseignements : 03 84 71 46 02.



◆ Reprise de l'école le jeudi 14 mai 2020, dans le respect de la distanciation physique.

### Inscriptions école élémentaire

Pour les nouveaux et nouvelles habitant-e-s souhaitant inscrire leur enfant à l'école élémentaire, il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription, téléchargeable également sur notre site.

◆ Renseignements (numéro de l'école) : 03 84 71 46 68.

◆ Dossiers en téléchargement :

(<https://www.ville-damparis.fr/communiques.htm>).

### Suppression d'un poste à l'école maternelle

Au mois de mars, la municipalité a été informée par l'Inspection Académique du risque de retrait d'un poste d'enseignant à l'école maternelle. Nous avons répondu par une lettre dans laquelle nous argumentons sur la nécessité de conserver l'organisation actuelle de notre école maternelle et nous insistons sur l'accueil des enfants de deux ans, que le maire exige depuis de nombreuses années et qui se pratique à Damparis, quand les conditions le permettent. Nous avons aussi mis en avant la réalisation du quartier des Vergers ce qui représentera une évolution démographique importante et nous avons demandé à l'inspection d'académie de suspendre sa décision, en réaffirmant notre attachement à la pérennisation d'une éducation de qualité. À ce jour, notre requête n'a pas été entendue et nous avons la confirmation qu'à la rentrée de septembre le poste sera supprimé. Cependant, l'Inspecteur d'Académie nous a assuré qu'un dispositif d'accueil des enfants de moins de trois ans sera implanté dans notre école maternelle, pour la rentrée 2021, ce qui permettra la possible réouverture d'une classe l'année prochaine.

## Jeunes . Jobs d'été . Égalité Filles-Garçons

### Notre jeunesse s'implique pour Damparis

En juillet-août, neuf jeunes occuperont les jobs d'été au sein de la commune. Samedi 30 juin, le Maire, Émeric Pauvret, Adjoint chargé de l'égalité Femme-Homme, et Evelyne Sagon, agente référente Égalité Femme-Homme, les ont reçu pour faire connaissance et les sensibiliser aux stéréotypes liés aux métiers.



◆ Les jeunes seront réparti-e-s dans les différents services de la commune, en respectant la mixité des métiers.

## COMITÉS CONSULTATIFS

### Appel à participer !

Dans le cadre d'une volonté de démocratie participative, deux comités consultatifs sont créés :

- ◆ 1) Vie communale, social, culture, éducation, citoyenneté, égalité femmes-hommes, sport, vie associative...
- ◆ 2) Urbanisme et travaux, accessibilité, environnement, cadre de vie, développement durable...

Si vous souhaitez participer à la vie de la commune, proposer vos idées, inscrivez-vous en mairie, soit par mail : (mairie@ville-damparis.fr) ou par téléphone : 03 84 79 74 74.

## ATELIER MASQUES

L'association "À vos aiguilles", a souhaité mettre en place un atelier couture destiné à la confection de masques en tissu. Après accord de la préfecture, Michel Giniès a décidé de soutenir cette action en mettant à disposition la salle Picasso, tout en définissant un certain nombre de règles strictes. Des élu-e-s, des bénévoles du comité des fêtes et des personnes volontaires se sont joints à cet initiative solidaire. Chaque jour, la Police Municipale veillait au bon respect des règles et le personnel technique se chargeait de la désinfection du lieu. Les couturières et bénévoles se sont relayé-e-s et en à peine huit jours ont réussi l'exploit de réaliser 600 masques. La commune tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce service **simple et gratuit** est organisé toute l'année pour des périodes d'absence prolongée. La Police Municipale veille sur votre habitation, permettant ainsi de réduire le risque de cambriolages. Pour vous inscrire, il convient de compléter une fiche de renseignements, disponible en mairie ou sur le site internet de la ville :

([https://www.ville-damparis.fr/medias/communiques/tranquillite\\_vacances\\_201708081024\\_0001.pdf](https://www.ville-damparis.fr/medias/communiques/tranquillite_vacances_201708081024_0001.pdf)).



◆ Confection de masques par l'atelier solidaire.

# Réception . Visite du Sous-Préfet

Lundi 29 juin

Le Maire de Damparis, accompagné de ses adjoint-e-s, recevait Monsieur le Sous-Préfet, entouré des représentants des services de l'État.

Ce fut l'occasion pour les élu-e-s d'attirer son attention sur certaines problématiques et d'échanger sur les projets de la commune.



◆ Monsieur Joël Bourgeot a pris officiellement ses fonctions de sous-préfet à Dole, le 4 décembre 2019.